

L'équivalence de diplômes reste , malgré une baisse notée en 2003 , la voie principale pour accéder à l'attestation de capacité .
A noter en 2003 un taux d'échec important de l'examen (10 % de réussite)

MODALITES D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE CAPACITE										
	CENTRE D'EXAMEN DE TOULOUSE (1)				EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (2)			EQUIVALENCE DIPOMES (2)		TOTAL des attestations de capacité délivrées
	Région	Incrits	Présents	Reçus	nombre de dossiers présentés	Attestations de capacité délivrées		Nbre d'attestations de capacité délivrées		
						Avis favorable	AF +stage (s)	Avec stage (s)	Dipômes transport	
MARCHANDISES	Aquitaine	88	77	7	14	2	4	43	51	115
	Limousin	18	18	2						
	Midi Pyrénées	108	98	6						
	Total	214	193	15						
PERSONNES	Aquitaine	11	9	0	4	1	1	4	47	57
	Limousin	6	3	2						
	Midi Pyrénées	15	14	2						
	Total	32	26	4						
COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT	Aquitaine	3	3	1	6	3	1	2	49	56
	Limousin	0	0	0						
	Midi Pyrénées	2	2	0						
	Total	5	5	1						
TOTAL		251	224	20	24	1 2		196		228

(1) composé des régions Aquitaine , Limousin et Midi-Pyrénées
(2) uniquement région Midi-Pyrénées

source : DRE Midi-Pyrénées

BREVES

Les Petits Déjeuners du Transport : de nouvelles programmations en 2004

Afin de sensibiliser les demandeurs d'emploi aux métiers du transport et de la logistique, l'ORT a choisi de mettre en place des séances de présentation de la chaîne du transport et de la logistique et de quelques métiers en déficit de recrutement.

Ces séances, baptisées « Petits Déjeuners du Transport », s'adressent aux prescripteurs d'emploi :

ANPE, Missions locales pour l'emploi, Espaces formation, Services emploi formation des mairies, Comités de bassin d'emploi, Sociétés de travail temporaire...

Depuis un an maintenant, elles ont lieu régulièrement tous les deux mois le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 00 et sont animées par des professionnels (entreprises ou écoles de formation).

- Face aux succès rencontrés, l'ORT a décidé de programmer de nouveaux thèmes en 2004 :
- jeudi 22 janvier 2004.....Le métier de conducteur routier de voyageurs
 - jeudi 18 mars 2004Le métier de déménageur
 - jeudi 22 Avril 2004.....Visite d'une entreprise de messagerie
 - jeudi 10 juin 2004.....Le métier de magasinier

Informations et inscriptions :
Savine ANDRY 05 61 58 54 10
ou sur le site web de l'ORT :
www.ort-midi-pyrenees.com

L'ORT est une association loi 1901 rassemblant les partenaires du transport en Midi-Pyrénées : organisation professionnelles, chambres consulaires, Direction Régionale de l'Équipement et autres administrations, Conseil régional, autorités organisatrices des transports.

L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional des Transports Midi-Pyrénées sont assurés par la DRE , division transport : Cité administrative , bld A. Duportal , 31074 Toulouse

Tél: 05.61.58.54.11 - Fax:05.61.23.99.21

Direction de la publication : Jean Bertin
Rédactrice en chef : Renée Faraut
Conception : DRE Joëlle Nivet
Impression : Lecha
Dépôt légal : Février 2004
ISSN : 1625 - 6034
Direction Régionale de l'Équipement



N°9 Février 2004

SOMMAIRE

ACTUALITES:

- La conduite aux abords des chantiers routiers1
- Attestation de capacité : les résultats de l'année 2003.....4

VIE DES ENTREPRISES:

- La Charte Qualité Transport Logistique: une démarche souple , simple et efficace2

VIE DE L'ORT:

- L'ORT en 2004 : actions à suivre.....2/3

ETUDES :

- La CCIT a lancé une étude sur les filières Transports en Haute-Garonne..... 3

BREVES :

- Les petits déjeuners du Transport: des nouvelles programmations en 2004.....4

LA DEPECHE Mercredi 16 juillet 2003

ACCIDENT - PERCUTÉ PAR UN SEMI-REMORQUE HIER MATIN SUR LA A64 , AU NIVEAU DE CARBONNE, ALORS QU'IL SIGNALAIT UN CHANTIER

un agent de la DDE grièvement blessé sur l'autoroute

Un grave accident de la route s'est produit hier matin , sur l' A 64 , l'autoroute Toulouse-Tarbes. Et c'est un agent de la DDE qui a été grièvement blessé. Un de ces « hommes en jaune » qui interviennent lors de chantiers et sur lesquels les panneaux lumineux des autoroutes attirent l'attention.

Sur la deux fois deux voies , dans le sens Tarbes -Toulouse , vers 9h30 , un chantier se prépare. Au volant de son camion qui tracte la grosse flèche lumineuse qui sert à signaler le chantier , Christian Moulis , 43 ans, un agent d'exploitation de la subdivision des voies rapides , qui habite à Montesquieu-Volvestre se gare sur la bande d'arrêt d'urgence. Un semi-remorque , qui transporte des bouteilles d'eau , percute alors violemment le camion de la DDE. Christian Moulis est à l'intérieur. Grièvement blessé, il est évacué quelques instants plus tard par hélicoptère vers l'hôpital Rangueil . Il semble, d'après les premiers éléments recueillis par les gendarmes , que le chauffeur du poids lourd se serait endormi. Il n'a été que très légèrement blessé . Le semi s'est couché. La circulation a été interrompue sur cette portion de la A64 et n'a été rétablie que vers 16 heures.

ACTUALITES

La conduite aux abords des chantiers routiers : la prudence est de mise !

44 % des automobilistes dépassent de plus de 20 Km/h les limitations de vitesse autorisée sur les chantiers, et 20 % ne respectent pas les distances de sécurité.

Ces imprudences entraînent chaque année des centaines d'accidents graves (cf l'article de journal ci-contre) qui touchent aussi bien les conducteurs que les agents d'exploitation et d'entretien des routes. Pourtant ces travaux sont nécessaires à l'amélioration de la sécurité des routes.

De plus en plus souvent, les agents de l'Équipement expriment le stress ressenti lors des travaux réalisés le long des routes. La DDE (Direction Départementale de l'Équipement) du Gers a constaté que ce n'était pas tant le trafic global qui provoquait ce stress, mais l'effet de souffle provoqué par le passage des poids lourds. De plus, en raison de sa position en hauteur qui lui assure une bonne visibilité, le chauffeur d'un poids lourds aura tendance à passer plus près du chantier et des agents qui y travaillent que le conducteur d'un véhicule léger.

Alors , conducteurs PL , soyez vigilants

Quelle conduite adopter pour limiter les risques

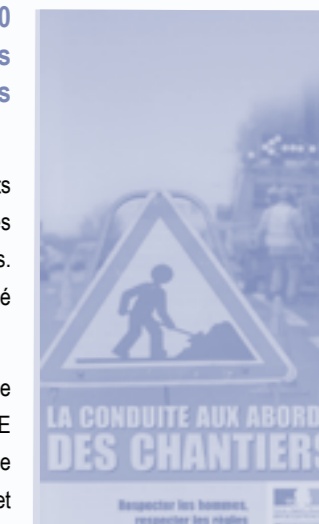
Des panneaux de signalisation sont toujours placés en amont du chantier. Vous devez les respecter et adapter votre conduite aux conditions de circulation. Il convient donc de :

- Réduire sa vitesse car elle rend le véhicule moins maniable, elle augmente la distance d'arrêt, elle réduit le champ visuel du conducteur qui anticipe moins le danger.
- Respecter les panneaux d'information et la signalisation

Pendant la traversée de la zone de chantier, il est nécessaire de :

- Respecter la vitesse autorisée ainsi que les distances de sécurité
- Maintenir son attention afin de pouvoir anticiper tout danger lié aux travaux ou aux autres conducteurs
- Redoubler de prudence en cas d'intempéries

Sources « Sécurité Routière » : www.securiteroutiere.gouv.fr et DDE du Gers



La Charte Qualité Transport Logistique: une démarche souple, simple et efficace

L'amélioration des relations chargeurs / transporteurs est une préoccupation de premier plan pour l'Observatoire Régional des transports. Depuis plusieurs années, des actions concrètes sont organisées afin de mettre fin rapidement aux difficultés rencontrées :



- production de fiches de site répertoriant les adresses et les conditions de livraison des enseignes de la grande distribution,
- production de cartes de temps minima d'acheminement des marchandises
- mise en place d'ateliers thématiques sur le respect de la chaîne du froid, la gestion des emballages, la sécurité des opérations de chargement et de déchargement

En ce début d'année 2004, l'ORT passe à la vitesse supérieure en proposant aux chargeurs et aux transporteurs la signature d'une charte relative à la qualité. Cette charte a été conçue comme une démarche partenariale (elle associe l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique), simple et souple (elle prend en compte les pratiques diverses des entreprises et s'adapte à leur diversité), efficace (elle informe régulièrement chaque entreprise sur son niveau de qualité et sur les dysfonctionnements qu'elle engendre dans la chaîne logistique).

Une charte en trois volets pour les transporteurs et les chargeurs, tous secteurs d'activité confondus

<p>Une charte cadre qui retient des critères reconnus par tous en matière de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la chaîne du transport (commande, sous-traitance, tarification) • les délais et le respect des rendez-vous • les marchandises (emballages, colis manquants ou en trop,...) • les informations (transmises ou non, document de transport, refus de marchandises) • les conditions d'accueil et de travail des conducteurs • la sécurité (exploitation des sinistres, protocole de sécurité, respect des réglementations) • l'emploi et la formation 		<p>un système de suivi</p> <p>afin de connaître le niveau de qualité et les dysfonctionnements au moyen de relevés d'anomalies simples à utiliser</p> <p>un processus de labellisation</p> <p>un comité de suivi constitué de représentants des organisations professionnelles de transporteurs et de chargeurs délivrera le label aux entreprises candidates après période test de 6 mois.</p>
--	--	---

Des ateliers thématiques pour des solutions concrètes

Parallèlement à cette charte, et en fonction des anomalies les plus souvent rencontrées, seront organisés des ateliers de travail thématique constitués de chargeurs – transporteurs afin de trouver des solutions concrètes et faciles à mettre en œuvre.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse a lancé une étude sur la filière Transports en Haute Garonne



A la suite de l'explosion survenue dans l'usine AZF de Toulouse, de nombreuses entreprises ont été plus ou moins gravement touchées. Au-delà des dégâts purement matériels, les entreprises ont eu à subir des conséquences indirectes graves et durables liées à l'arrêt brutal des activités du pôle chimique ainsi qu'à la perte en cascade de marchés. La filière « Transports » a été particulièrement touchée par ces effets dits « boomerang ».

Malgré l'aide et le soutien que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse a apporté depuis 2 ans à beaucoup d'entreprises après cette catastrophe (Fonds de solidarité de première urgence, FRE...) nombreuses d'entre elles restent encore fragilisées, non seulement par les pertes d'exploitation liées au drame et à la période de perturbation qui en a suivi, mais aussi par la déstabilisation de la clientèle habituelle. Afin de continuer à aider les entreprises de transport dans cette période de turbulence, une vaste étude sur cette filière vient d'être confiée par la CCIT au cabinet CAP SOURCING.

L'objectif de cette étude (dont le déroulement est prévu fin 2003/ début 2004) est de réaliser une analyse la plus précise possible de l'offre et de la demande « Transports » en Haute Garonne, suite aux conséquences directes et indirectes liées à la catastrophe. Cette étude dont les principes ont été validés en concertation avec la Direction Régionale de l'Équipement, - qui finance à hauteur de 50% cette étude dans le cadre du FRAC - a été présentée à l'ensemble des organismes professionnels du secteur. Elle permettra d'envisager ultérieurement et en fonction des résultats obtenus par celle-ci une série d'opérations collectives structurantes pour la profession.

Etude de l'état de la situation des transports en HAUTE GARONNE

OFFRE (100 interrogées)	DEMANDE (40 interrogées)
<ul style="list-style-type: none"> • La typologie des entreprises • Les problématiques et les besoins des entreprises (financières, humaines, marketing, organisationnelles, commerciales) • Les prestations et tarifs associés • La mesure de l'impact du sinistre AZF en matières de volume d'activité et d'emploi • La détection des projets • Réglementations • Concurrence nationale et internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact du sinistre AZF sur le marché • Les perspectives de débouchés • Les attentes de la clientèle • Le potentiel de clientèle


Le Cabinet Cap Sourcing, a pour travail de déterminer l'image et les attentes de la clientèle. L'étude doit conduire à effectuer des préconisations sur des actions opérationnelles en rapport avec:

- l'évolution structurelle des transports
- son évolution fonctionnelle
- l'expression des besoins et du potentiel d'offres nouvelles

Les résultats de l'étude seront largement commentés, dès parution, dans la lettre de l'ORT et sur le site web.

L'ORT en 2004 : actions à suivre..... L'ORT en 2004 : actions à suivre...

Lors de l'assemblée générale de l'ORT qui s'est tenue le 03 décembre dernier, les orientations de travail suivantes ont été retenues :

1. CHARTE QUALITE	2. TRANSPORT MULTIMODAL	3. ASSEMBLEE GENERALE THEMATIQUE	4. METIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Signature de la charte par les organisations professionnelles de transporteurs et de chargeurs • Constitution d'un comité de suivi de la charte • Premières labellisations d'entreprises de transport et de chargeurs • Valorisation de la charte auprès des entreprises de transport, des chargeurs et des destinataires : travail réalisé par un consultant (document d'information, réunion...) • Démarrage des ateliers thématiques en fonction du contenu des relevés d'anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler l'ensemble des éléments disponibles chez les différents partenaires de l'ORT sur la situation du transport combiné • Réaliser un diagnostic de la situation 	<p>Le thème retenu pour l'assemblée générale thématique du mois de juin 2004 est la qualité.</p> <p>Cette manifestation sera l'occasion d'une part, de faire connaître et de valoriser la Charte Qualité Transport Logistique, et d'autre part, de présenter les différents dispositifs de certification qualité.</p>	<p>1 - Programmation de nouveaux thèmes dans le cadre des Petits Déjeuners du Transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métier de magasinier • Visite d'une entreprise de messagerie <p>2 - Reprogrammation des toutes premières séances à destination des Services Emploi des Mairies et des CIO dans le courant du second semestre 2004</p> <p>3 - Évaluation de l'impact des « Petits Déjeuners » : étude confiée à un consultant</p> 